



## Surveillant pénitentiaire, Acteur incontournable, d'une détention sécurisée !

**Ce dimanche 14 avril**, le 2<sup>e</sup> étage CDH s'est transformé en zone de non-droit. Durant de longues minutes, un petit groupe de détenus s'est fait rouer de coup par une 'bande rivale'.

Malgré la violence de la rixe, le courage de nos collègues n'a pas failli. Ils sont entrés dans l'arène pour porter secours au détenu le plus gravement atteint, lacéré à l'aide d'armes artisanales.

### **Malheureusement, cet événement était prévisible !**

Lorsque l'on porte un regard sur les mis en cause, on peut se demander comment de tels détenus ont pu bénéficier du régime ouvert.

En effet, la plupart des détenus concernés ont collectivement refusé de réintégrer leurs cellules à l'issue de la promenade du 29 octobre 2023 (action collective requalifiée en « retard de remontée de promenade » pour ne pas noircir les statistiques... ?)

Malgré cela, ils intégreront rapidement le régime porte ouverte. Leurs comportements s'est-il amélioré par la suite ?

Visiblement pas, puisque des observations négatives sur Genesis, telles que insultes, menaces, provocations, tenues inappropriées ont émaillés le parcours de vie de la plupart des protagonistes placé sur cet étage de confiance ! Même pendant les briefings oraux les agents ont alerté leur hiérarchie directe du changement d'ambiance sur cet étage qui malheureusement était elle aussi bloqué face au manque de places

Il aura fallu un événement dramatique, où des agents ont dû se mettre en danger, pour que la situation évolue et que le tri s'opère sur cet étage.

Événement qui aurait pu avoir une tournure encore plus dramatique au vu des pics artisanaux retrouvés aux abords du CDH. Sans parler de la parfaite réplique d'arme de poing retrouvé dans la cellule d'un des protagonistes qui aurait pu servir, dans d'autres circonstances, pour une prise d'otage...

Notre Direction veut à tout prix(me) mettre en avant le surveillant acteur. Il serait bon qu'elle commence par écouter ses **acteurs incontournables, d'une détention sécurisée !**

**Il serait utile de prêter réellement attention à leurs observations afin d'éviter ce genre d'incident et de penser la détention autrement. La population pénale évolue et si certains détenus ne méritent pas un régime porte ouverte, il faut ajuster le fonctionnement des ailes du CDH en conséquence.**

Aussi, pour que le travail du surveillant acteur prenne tout son sens, il faut des effectifs, des organigrammes complets et modernisés.

Ce n'est pas avec un mode dégradé et avec des ouvertures de bâtiment à 3 agents que le travail du surveillant acteur serait effectué dans de bonne condition.

Les agents n'ont pas à sacrifier leur équilibre de vie pour travailler dans des conditions descentes afin de pallier à un manque d'effectif qui perdure depuis des années...

Jouer sur le sens du devoir des agents ne prend plus, surtout lorsqu'il est utilisé pour servir des intérêts économiques et libéraux.

**Le bureau local de la CGT Pénitentiaire félicite les agents pour leur courage et les soutiendra dans toutes les démarches.**

**Le bureau local de la CGT Pénitentiaire exige des sanctions disciplinaires à la hauteur de l'événement et le transfère des meneurs, nous sommes même étonnés que cela n'ait pas commencé suite à un tel incident !**

**Le bureau local de la CGT Pénitentiaire constate encore une fois, que la direction a brillé par son absence dans un moment compliqué.**